

Rapport d'évaluation rapide des besoins en abris – Réfugiés de Koro

16 au 18 septembre 2025

Contexte

Depuis le début de l'année 2025, la zone de Koro a connu un afflux massif de réfugiés en raison de la détérioration de la situation sécuritaire dans les zones frontalières. Les déplacements ont été particulièrement marqués à partir du mois d'août, où la majorité des nouveaux arrivants ont franchi la frontière dans des conditions précaires, cherchant protection et assistance.

Cet afflux soudain exerce une pression considérable sur les ressources locales, déjà limitées, et accentue les besoins humanitaires urgents, notamment en matière de logement, de santé, de protection et de moyens de subsistance. Dans ce cadre, une évaluation rapide a été menée afin de mieux cerner la situation des ménages réfugiés et d'orienter la réponse humanitaire, en mettant un accent particulier sur les besoins en abris et la vulnérabilité des populations affectées.

1. Profil sociodémographique des ménages

L'évaluation a recensé 1 627 ménages réfugiés installés à Koro. La majorité des chefs de ménages sont des femmes (57 %), ce qui reflète une forte féminisation des ménages réfugiés, souvent liée à la séparation familiale ou à la perte d'un conjoint dans le contexte de déplacement. Les hommes représentent 43 % des responsables de ménages.

Sur le plan temporel, l'arrivée des réfugiés est très récente : près de 98 % des ménages se sont installés en 2025, avec des pics observés en août (43 %) et septembre (22 %). Cela traduit une arrivée massive et soudaine, principalement motivée par des violences ou pressions dans les zones d'origine, mettant une forte pression sur les ressources d'accueil et les besoins humanitaires immédiats.

2. Situation du logement

La majorité des ménages (69 %) vivent actuellement dans des maisons louées, ce qui témoigne d'une insertion provisoire mais précaire, étant donné la forte dépendance aux capacités financières limitées. Toutefois, 10 % des ménages

dorment à l'extérieur ou restent sans abri, et 3 % se réfugient dans des espaces publics, ce qui les expose directement aux risques climatiques, sanitaires et de protection.

Par ailleurs, 7 % dépendent de familles d'accueil, créant une charge supplémentaire sur les communautés locales, tandis que 10 % résident dans des maisons inachevées, souvent dépourvues de conditions minimales de sécurité et d'hygiène.

3. Vulnérabilités spécifiques

Près d'un quart des ménages (24 %) présentent au moins une personne à besoins spécifiques (PBS), ce qui constitue un facteur de vulnérabilité supplémentaire en matière de protection et d'accès à l'assistance.

Les personnes âgées sont présentes dans 21 % des ménages, tandis que 3 % comptent des personnes en situation de handicap et 3 % des enfants non accompagnés. Ces groupes vulnérables nécessitent une attention particulière dans les réponses humanitaires, notamment en matière d'abris adaptés et d'appui social.

4. Santé

Environ 10 % des ménages ont au moins une personne souffrant de maladie chronique, accentuant leur vulnérabilité face aux conditions de vie précaires et aux difficultés d'accès aux soins. Cette situation renforce la nécessité de prévoir des abris sûrs et proches des services de santé, ainsi que des mesures d'appui spécifiques pour ces ménages.

5. Sources de revenus

La dépendance humanitaire est extrêmement élevée : seuls 9 % des ménages disposent d'au moins une source de revenus. La grande majorité (91 %) n'a aucune activité génératrice de revenus, ce qui limite leur capacité à couvrir des besoins essentiels comme le logement, la nourriture ou les soins de santé. Cette précarité économique rend la majorité des réfugiés dépendante de l'assistance externe pour leur survie et accentue le risque de négociation défavorable (dettes, exploitation, travail des enfants, etc.).

Conclusion générale

L'évaluation met en évidence une situation de vulnérabilité aiguë parmi les réfugiés de Koro. La majorité est arrivée récemment et se trouve dans des conditions de logement instables. Si une partie a pu accéder à des logements en location, une proportion significative demeure sans abri ou hébergée dans des conditions non durables.

La forte présence de ménages dirigés par des femmes, ainsi que l'existence de groupes particulièrement vulnérables (personnes âgées, handicapées, enfants non accompagnés), renforcent la nécessité d'une réponse humanitaire rapide et adaptée.

Recommandations principales

1. **Assistance d'urgence en abris** pour les ménages sans logement adéquat (10 % à l'extérieur, 3 % dans des espaces publics, 10 % dans des maisons inachevées).
2. **Appui ciblé aux groupes vulnérables** (ménages à PBS, personnes âgées, handicapées, enfants non accompagnés) via des abris adaptés et des services de protection.
3. **Soutien économique** afin de réduire la dépendance aux locations et prévenir les risques d'endettement et d'expulsions.
4. **Coordination avec les services de santé** pour assurer la prise en charge des ménages avec malades chroniques.